

## Charte des acteurs du réseau de soins palliatifs BEJUNE

Les soins palliatifs interviennent dans tous les lieux de vie et de soins. Ils s'inscrivent dans la durée, souvent en complément des soins curatifs, puis dans la dernière phase de la vie.

Ils sont des soins de vie!

Ils nécessitent la coopération de nombreux acteurs du domaine des soins et de l'accompagnement qui collaborent de manière interprofessionnelle. Nous sommes ces acteurs, ensemble nous formons le réseau des soins palliatifs de l'espace BEJUNE.

Nous adhérons aux principes des soins palliatifs :

- > La personne atteinte dans sa santé est au centre de notre action.
- Nous la considérons dans ses dimensions biologique, psychologique, sociale, culturelle et spirituelle.
- Nous la reconnaissons comme acteur-expert de sa vie et sommes à son écoute, en veillant au respect de son rythme, de ses valeurs, de ses besoins et de ses droits.
- Nous cherchons à préserver sa qualité de vie et son confort, tels qu'elle les définit.
- Nous identifions et évaluons activement ses symptômes et autres manifestations de souffrance.
- > Nous anticipons l'évolution possible des situations ainsi que les prises de décision.
- Nous intégrons les proches dans l'accompagnement et leur apportons écoute et soutien.
- Nous valorisons une approche interprofessionnelle.

Nous tous, acteurs des soins palliatifs de l'espace BEJUNE, accordons une grande importance à la qualité de la collaboration au sein du réseau. Nous travaillons en complémentarité, respectant la diversité des compétences et des profils professionnels. Nous veillons à une communication ouverte et bienveillante, dans le respect de la confidentialité.

Afin d'actualiser nos connaissances, nous encourageons la formation continue des professionnels et des bénévoles.

Dans notre activité, nous participons à la sensibilisation et à l'information de la population afin de faire connaître et reconnaître les soins palliatifs dans notre région.



La présente charte a été rédigée sous l'égide de l'Association pour le développement des soins palliatifs BEJUNE. L'espace BEJUNE regroupe le canton de Berne (pour son arrondissement administratif du Jura bernois), le canton du Jura et le canton de Neuchâtel.

Elle a été approuvée par le Groupe d'accompagnement de la stratégie BEJUNE en matière de soins palliatifs le 7 mars 2019 et validée par le Comité de direction le 13 mai 2019.